

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

DU 28 FEVRIER 2013

Présents : Jean-Pierre BOUDES, Sabine CHAUSSAT, Aurélie COIGNARD, Jean-Claude CROS, Sébastien LAINÉ, Régis LOUBET, Jessica MARTINEZ, Victor PEREIRA, Lionel VIN

Excusés ayant donné pouvoir : Michel CHEIN (pouvoir à Mme CHAUSSAT), Sylvain SECONDY (pouvoir à M. VIN)

Excusée : Nathalie GAUBOUR

Absents : Jean-Baptiste CAMGUILHEM, Daniel PRUNIER

1. A l'unanimité, l'avenant n°10 au contrat d'assurance dommage aux biens est approuvé afin de prendre en compte l'abri du terrain de sport.
2. A l'unanimité, M. le Maire est autorisé à signer la convention de mise à disposition de locaux à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault pour l'organisation d'animations du relais d'assistants maternels intercommunal.
3. A l'unanimité, approbation des acquisitions à réaliser dans le cadre des travaux de sécurisation de l'entrée du village 2^{ème} phase.

Arrivée de Mme MARTINEZ

4. A l'unanimité, le compte administratif du service d'eau et d'assainissement 2012 est approuvé et les comptes sont arrêtés.
5. A l'unanimité, le conseil municipal déclare que le compte de gestion du service d'eau et d'assainissement 2012 dressé par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.
6. A l'unanimité, il est décidé d'affecter le résultat d'exploitation 2012 du service d'eau et d'assainissement comme suit :

| | |
|----------------------------------|--------------|
| Affectation | 198 660.94 € |
| Affectation en réserves | 150 000.00 € |
| Affectation à l'excédent reporté | 48660.94 € |
7. A l'unanimité, discussion et vote du budget du service d'eau et d'assainissement 2013, les dépenses et les recettes d'exploitation sont fixées à 163 423 €, celles d'investissement à 615 297 €.
8. M. le Maire rend compte au conseil de sa décision de ne pas préempter les parcelles A 52 (DIA 13347), C 522 (DIA 13368), C 92 (DIA 13426).
9. Questions diverses